



AMCP-SP/ALIMA

AVIS DE RECRUTEMENT INTERNE /EXTERNE

Titre du poste	<i>Agent santé mentale et Soutien Psychosocial</i>
Département	<i>Médicale</i>
Supérieur hiérarchique et fonctionnel	<i>Médecin Référent</i>
Lieu d'affectation :	<i>Bandiagara</i>
Période d'affichage	<i>Du 21 jusqu'au 27 Mai 2025</i>
Nombre de postes à combler	<i>1 poste</i>
Type de Contrat	<i>CDD</i>

Description de l'organisation

L'Alliance Médicale Contre le Paludisme–Santé Population (AMCP-SP) est une Organisation Non Gouvernementale humanitaire médicale nationale, apolitique, à but non lucratif, impartiale et indépendante. Elle est reconnue sous le n°205/MATCL-DN du 04 novembre 2010 et enregistrée sous la dénomination « Alliance Médicale Contre le Paludisme » à sa création le 09 janvier 2010, en assemblée générale, sous le n°441/MATD-SG du 30 mai 2018, elle a été enregistrée sous la nouvelle dénomination « Alliance Médicale Contre le Paludisme –Santé Population » ce qui n'en tâche nullement ses objectifs, ses valeurs /principes ni sa vision et sa structure qui demeurent inchangés.

L'AMCP-SP obéit aux principes et règlements de la solidarité internationale pour l'accès des populations aux soins de santé primaires de qualité. Elle rassemble des individus et des structures qui partagent les mêmes visions et les mêmes objectifs au bénéfice des populations, dans le strict respect de l'éthique médicale universelle et de la déontologie professionnelle, afin de sauver des vies humaines et alléger leurs souffrances, en situations de conflits, d'épidémies, de catastrophes naturelles ou humaines.

L'AMCP-SP se retrouve à travers les valeurs comme le respect des bénéficiaires, la transparence, l'obligation de résultats, l'équité/genre et la neutralité. Ses domaines d'intervention sont focalisés sur la santé/Nutrition, la recherche opérationnelle, la santé environnementale et l'urgence humanitaire.

Depuis Mai 2011, L'AMCP-SP (Alliance Médicale Contre le Paludisme- Santé Population), une ONG malienne dont l'objectif est « d' améliorer l'accessibilité aux soins de santé en général et du paludisme en particulier par la mise en œuvre de stratégies appropriées », et son partenaire, ALIMA (The Alliance for International Medical Action), une ONG internationale, ayant pour objectif de produire des secours médicaux lors de situations d'urgences ou de catastrophes médicale, mais aussi de participer à la réduction de la fracture entre les moyens

d'une médecine moderne et l'accessibilité à cette médecine pour une partie de la population mondiale, se sont associés pour prendre en charge, conjointement, un programme de prévention et de prise en charge de la malnutrition et du paludisme au Mali.

Cette collaboration intervient dans le cadre de la reprise d'un projet de Médecins Sans Frontières Belgique dans le cercle de Kangaba, au sud-est du pays. ALIMA et l'AMCP-SP associent leurs forces, leur expérience et leurs compétences dans cette initiative afin de mener à bien ce projet et lutter ensemble contre la mortalité infantile. L'objectif principal est de réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes liée au paludisme, à la malnutrition et aux maladies fébriles.

En mai 2012, l'AMCP-SP/ALIMA a ouvert un programme de prise en charge médical dans le Nord Mali - Région de Tombouctou, dans les Districts de Diré et Goundam afin d'assurer la continuité et la gratuité de la prise en charge des soins des populations.

Aujourd'hui, l'AMCP-ALIMA est présente dans le DS de Niono, région de Ségou, les DS de Goundam et Diré, région de Tombouctou, le DS de Dioila région de Koulikoro, le DS de Bandiagara et le DS de la Commune I et II région de Bamako.

RAISONS D'ETRE DU POSTE

Engagé par l'AMCP-SP, et mis à la disposition du Projet Commun AMCP-SP/ALIMA à Bandiagara.

L'agent de santé mentale jouera un rôle crucial dans la promotion de la santé mentale et du bien-être psychologique de ces populations vulnérables. Ses missions et responsabilités sont multiples et exigent une grande sensibilité, une bonne connaissance en santé mentale et une adaptation constante aux besoins spécifiques des PDI et populations hôtes.

Missions principales

- **Évaluation des besoins :** L'agent de santé mentale évalue les besoins en santé mentale des PDI, en identifiant les traumatismes, les troubles mentaux et les facteurs de stress liés à la situation de déplacement.
- **Intervention psychologique :** Il met en œuvre des interventions psychologiques individuelles et de groupe adaptées, telles que la psychothérapie, le conseil, le soutien psychosocial et les activités thérapeutiques.
- **Prévention :** Il met en place des stratégies de prévention du stress, des troubles mentaux et des comportements à risque, en sensibilisant les PDI aux facteurs de protection et aux ressources disponibles.
- **Coordination :** Il coordonne, sous la supervision du Responsable SM Pays, les activités de santé mentale avec les autres acteurs du projet et les services de santé locaux, en assurant une prise en charge globale des PDI.

- **Formation** : Il assiste durant la formation des autres membres de l'équipe du projet et les communautés locales sur les questions de santé mentale, en leur donnant les outils nécessaires pour identifier et répondre aux besoins psychologiques des PDI.

Responsabilités spécifiques

- **Évaluation des risques** : L'agent de santé mentale évalue les risques psychosociaux auxquels les populations sont exposées, tels que la violence, la perte de proches, les difficultés d'adaptation et les discriminations.
- **Soutien psychosocial** : Il fournit un soutien psychosocial aux populations hôtes et déplacées, en les aidant à exprimer leurs émotions, à développer des stratégies d'adaptation et à renforcer leur résilience.
- **Traitement des traumatismes** : Il met en œuvre des traitements adaptés pour les personnes souffrant de traumatismes, tels que la thérapie cognitivo-comportementale ou.
- **Collaboration intersectorielle** : Il collabore avec les autres secteurs, tels que l'éducation, la protection de l'enfance et l'aide humanitaire, pour assurer une prise en charge intégrée des PDI.
- **Suivi et évaluation** : Il assure le suivi et l'évaluation des interventions mises en œuvre, en collectant des données et en ajustant les stratégies en fonction des résultats.

Formation et expériences

- Diplôme en sciences sociales/développement communautaire, niveau technicien de santé et tous autres diplômes équivalents;
- Avoir au minimum deux (2) années d'expériences
- Posséder minimum 2 ans d'expérience avérée dans un poste similaire; dans une ONG internationale qui intervient dans le domaine de la santé- protection est un atout;
- Posséder une expérience des ONG humanitaires
- Posséder une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, Internet);
- Compétences : Vision stratégique, Leadership, Planification et organisation, sens d'analyse, et esprit d'équipe
- Être disponible immédiatement, et libre de tout engagement.

Compétences spécifiques et qualités

- Bonne capacité d'organisation et de planification ;
- Dynamisme et esprit de collaboration;
- Sens des relations humaines et bonne capacité d'écoute;
- Rigueur, réactivité, et dynamisme ;
- Flexibilité et capacité de travail dans un environnement multidisciplinaire et multiculturel;

- Compétences interpersonnelles : De bonnes compétences en communication, en écoute active et en empathie sont indispensables pour établir une relation de confiance avec les PDI.
- Adaptation culturelle : La capacité à s'adapter à différentes cultures et contextes est essentielle pour travailler avec des populations déplacées.
- Résilience : La résilience est une qualité essentielle pour faire face aux défis émotionnels liés à ce type de travail.

Conditions de dépôt de candidature

Pour postuler : Les dossiers de candidature (CV + Lettre de motivation + copie du diplômes) doivent être déposés au bureau AMCP-SP/ALIMA de Bamako (*Niaréla, rue 420, porte 32, côté Nord du centre père Michel*) ou au bureau de Niono et de Bandiagara ou envoyés par email à : recrutement@mali.alima.ngo au plus tard le 27 **mai 202** à 17h. Aucune candidature ne sera acceptée après cette période. L'enveloppe ou le courrier électronique doit faire mention du poste : « **Candidature Agent Santé Mentale et soutien Psychologique** »

Les candidatures féminines sont vivement encouragées et seront analysées avec une attention particulière.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. Par ailleurs, l'AMCP-SP/ALIMA se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente offre d'emploi ou d'écourter la période de diffusion si elle a le bon profil.

NB : Dans le cadre de ses fonctions, le ou la titulaire du poste sera amené(e) à visiter les programmes et être en contact avec des enfants ou/et des adultes vulnérables. Par conséquent, la vérification du casier judiciaire ou la présentation d'un certificat de bonne vie et mœurs sera nécessaire. Dans les situations où l'impossibilité de fournir un casier judiciaire ou un certificat de bonne vie et mœurs est constatée, une déclaration sur l'honneur sera demandée.

Bandiagara, le 21 mai 2025